La blessure est légère. L'Italien a été arrêté.

Les patrouilles sillonnent la ville en tous les sens.

A MONTLUÇON

Un attentat rural

On a essayé de faire sauter un pont près de Montluçon. Des perquisitions ont été faites dans les communes voisines et on a arrêté un vieux couvreur chez lequel l'on avait découvert de la dynamite.

A MARSEILLE

Manifestation bruyante

Marseille, 26 juin. — Vers dix heures et demie, une bande de manifestants formée au bas de la rue de la République, s'est dirigée, au nombre de 500 environ, vers le consulat d'Italie. Refoulés par la police, les manifestants sont rejoints sur leurs pas et chassés à la Marseillaise.

Le docteur Flaisière, maire de Marseille, tout, vit à leur rencontre et les a harangués en les invitant au calme. La foule n'est nullement calmée. Elle a accompagné le maire à la mairie, sur le perron de laquelle le maire a prononcé de nouveaux pathétiques paroles qui ont persuadé les manifestants de se disperser.

Vers [illegible] heures, une bande de manifestants, 500 environ, s'est portée devant l'hôtel de Liguria, où quel de la Fra-grotte des [illegible] qui été lancée contre les fenêtres et des [illegible]. Les manifestants promptement dispersés par la police, se sont reformés en bandes à quelque distance et se sont rendus à l'huilerie Vermicek où de nombreux Italiens sont employés.

La manifestation a continué avec le chant de la *Marseillaise* et aux cris de : « A bas l'Italie ! » elle a été facilement dissipée par la police, sans que la troupe ait dû intervenir.

Les manifestants ont ensuite essayé, mais en vain, d'approcher du consulat d'Italie.

La police a mis pour les 2 soirées, [illegible] [illegible] sur la place, et les agents [illegible] le long de la mer une voiture de vidangeur conduite par un italien, le conducteur a pu en sortir sans coup ni pour [illegible] [illegible] vers deux heures le calme était rétabli.

UNE

Fausse nouvelle

A SENSATION

Bruit de l'assassinat de notre ambassadeur

A ROME

Paris, 26 juin. — Ce soir la *Cocarde* a annoncé que notre ambassadeur à Rome et notre consul à Palerme avaient été assassinés.

Une vive émotion s'est produite sur les boulevards et sur la butte Montmartre où cette information était inscrite sur un tableau qui avait lieu une foule énorme entravait la circulation.

Des agents de police sont arrivés en force mais il y a une bonne dose de ces bagarres terribles.

La police a obligé la *Cocarde* à faire paraître un entre transparent disant que les nouvelles étaient fausses.

Sur les boulevards des groupes nombreux se forment, discutant cette émouvante nouvelle. On s'écrase littéralement devant les affiches des journaux qui, on l'on peut lire les démentis catégoriques de la nouvelle.

Plusieurs criers du journal la *Cocarde* ont été arrêtés.

Malgré tout, l'émotion est très vive.

Des protestations s'élèvent sur les boulevards. Des groupes se forment à tous les carrefours, des bagarres se produisent.

L'opinion publique est indignée de la légèreté avec laquelle certaines fausses nouvelles sont colportées.

Il paraît que toutes ces rumeurs avaient déjà circulées à Lyon où elles avaient constitué des désordres. Elles nous sont arrivées ici, de Lyon, colportées par des meneurs.

Démenti officiel

M. Hanotaux, ministre des affaires étrangères dément formellement qu'aucun agent diplomatique de France en Italie ait été l'objet d'aucune violence.

LE CONGRÈS

et la succession de M. Carnot

LA CANDIDATURE DUPUY

Voici la note officieuse annonçant la candidature à la présidence de la République de M. Charles Dupuy, président du conseil :

« Plusieurs membres du Parlement ont demandé à M. Charles Dupuy s'il est candidat à la présidence de la République.

« M. Charles Dupuy leur a répondu qu'il avait été trop souvent question depuis plusieurs mois de sa candidature éventuelle pour qu'il ait le moindre doute aujourd'hui. Il a ajouté qu'il n'y sentait encouragé par cette considération qu'à l'heure présente, il y a plus de désintérêt que d'ambition à briguer un honneur gros de responsabilités.

« Interpelé sur la multiplicité des candidatures, M. Charles Dupuy a déclaré que l'élément de la République de provoquait les conditions des surtout [illegible] [illegible] [illegible]